

Résolution présentée par la délégation du Mozambique

Thème: Agenda 2030 vers le développement durable

Concerne: La surexploitation non régulée des ressources marines par des acteurs étrangers, ce qui compromet à la fois la biodiversité et le développement économique des pays côtiers

L'Assemblée Générale,

Constatant les pratiques de pêche scandaleuses des puissances occidentales et asiatique sur des zones de pêches de pays en situation précaire et un problème de captures non ou mal déclarées par ces navires étrangers, qui fait que l'évaluation de la quantité capturée n'est pas précise,

Inquiète des conséquences graves de cette exploitation pour les économies des pays en développement, tels que le Sénégal, les Philippines ou le Mozambique, qui voient leurs ressources pillées sans véritables intérêts économiques pour les populations locales,

Remarquant que ces pays disposent pourtant d'une population jeune, dynamique et souvent sous-employée, susceptible de contribuer activement au développement durable de leurs économies,

Consciente de la volonté croissante de ces Etats de renforcer leur autonomie économique par une gestion durable et équitable de leurs ressources naturelles et de l'article 193 de la convention sur la loi des eaux des Nations Unies déjà en place, qui réaffirme le droit des États souverains de bénéficier de l'exploitation de leurs espaces maritimes,

Décide de créer de l'emploi pour des jeunes sans travail dans les pays côtiers concernés avec une aide internationale, grâce au programme S.A.R.D.I.N.E (Système d'Accès Régulé pour une Distribution Internationale et Nationale des Espèces) qui permettra de créer, au sein d'un pays donné, une industrie locale de transformation du poisson en obligeant les puissances exploitantes étrangère à redistribuer une partie raisonnable de leur pêche aux pays auxquels appartiennent les eaux sur lesquelles elles pêchent ;

- mettre en place un système de contrôle de l'arrivée à terre des bateaux et de la quantité de poissons pêchée, afin que cela aie un impact bénéfique pour les économies locales et pour l'environnement, sur le long terme, avec l'aide et la collaboration et l'appui logistique technologique de la flotte de pays occidentaux comme les Etats Unis.

Le texte français fait foi.